

SSIAP 1

DESCRIPTION DE LA FORMATION:

Acquérir les connaissances nécessaires pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des Établissements Recevant du Public (ERP) et des Immeubles de Grande Hauteur (IGH)

Durée: 67.00 heures (10.00 jours)

Profils des stagiaires

- Toute personne désirant assurer la fonction d'Agent de Sécurité Incendie dans un ERP ou IGH ou en bâtiment relevant de la réglementation incendie du code du travail et répondant aux dispositions précisées dans l'article 4 de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié.

Prérequis

- Bonne condition physique
- Certificat médical de moins de 3 mois
- Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC1, de moins de deux ans / Sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE1, en cours de validité. (nous prévenir au cas contraire)
- lire et écrire le Français

Objectifs pédagogiques du programme

- Prévenir des incendie
- sensibilisation des employés en matière de sécurité incendie
- l'entretien élémentaire des moyens concurrent à sécurité incendie
- L'alerte et l'accueil des secours

Contenu de la formation

- FORMATION EN 10 MODULES: Programme conforme à l'arrêté ministériel du 2 Mai 2005
- 1er partie : Le feu et ses conséquences
 - Connaître le comportement du feu et son action sur l'établissement (6 Heures)
- 2ème partie : Sécurité incendie
 - Connaître les principes de la réglementation incendie dans les ERP et IGH (17 Heures)
- 3ème partie : Installations techniques
 - Connaître les installations techniques sur lesquels il est susceptible d'intervenir. Effectuer l'entretien de base des principaux matériel de sécurité incendie (9 Heures)
- 4ème partie : Rôle et mission de l'agent sécurité incendie
 - Connaître les limites de son action. Effectuer l'extinction des feux naissants (18 Heures)
- 5ème partie : Concrétisation des acquis
 - Visites applicatives. Mise en situation d'intervention (17 Heures)

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Des formateurs qualifiés et expérimentés.

UBITECH

24 boulevard Jean BAUDIN

13016 Marseille

Email: contact@ubitech-formation.com

Tel: 0650410816



Moyens pédagogiques et techniques

- Powertpoint
- Quizzbox
- PC de sécurité incendie
- Rondes
- Cours théorique
- Mise en situation
- Visites des sites ERP
- Support Légifrance

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuille d'émargement
- Attestation de formation
- Auto-évaluation sur les objectifs avant la formation (formulaire d'auto-évaluation)
- Evaluation des connaissances avant formation (Quizz)
- Evaluation des connaissances en cours de formation (Quizz)
- Evaluation des connaissances en fin de formation (Quizz)
- Auto-évaluation sur les objectifs en fin de formation (formulaire d'auto-évaluation)

Modalités de certification

Diplôme de SSIAP 1 validé par le SDIS .

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non.

Un processus allégé est prévu pour le renouvellement de la certification.

Détails sur la certification

Possibilité de validation partielle : Non .

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non.

DÉLAIS D'ACCÈS:

L'équipe d'Ubitech est très réactive mais dépend du délais nécessaire de chaque administration. Voici les délais minimum entre votre demande et le début de la formation:

Vous êtes intermittent, comptez environ 4 semaines minimum.

Vous sollicitez une prise en charge auprès de Pôle emploi comptez environ 2 semaines.

Vous êtes auto-entrepreneur, comptez environ 2 semaines.

Vous êtes salarié d'une entreprise, d'une association ou d'une structure cotisant à l'Afdas, le délais minimum est d'une semaine.

Vous financez directement , comptez 4 jours.

Accessibilité:

L'équipe UBITECH mobilise les expertises, outils et réseaux nécessaires pour vous accueillir, accompagner ou orienter dans votre démarche de formation selon la ou les situations de handicap que vous rencontrez.

Le lieu de formation est accessible aux personnes en situation de handicap (place de parking réservé + accès handicapé).

Vous pouvez joindre notre référente Handicap est Lise Varlet au 07.60.53.88.23.

L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées (<https://www.agefiph.fr>)